

de blé, il vend à Stassot *de Cornesse* une dizaine de pièces de terres, bois et haies et, en 1449, aux environs du 24 juin, il cède à deux concitoyens, les frères Jean et Stien *Bayar*, les cour, maison, jardin et assise à Cornesse, et leurs dépendances en prés, terres, bois et haies, contre une rente de 20 muids de blé⁷⁵. C'est peut-être lui qui est désigné en 1478 comme «le petit Loy de Cornèche»⁷⁶. Il a peut-être laissé une descendance. À cause des lacunes des archives, ce n'est qu'en 1502⁷⁷ qu'on rencontre un Henri Louis *de Cornesse*, qui pourrait être son fils⁷⁸.

III. Jean Cornet de SOIRON, surnommé Johannet dans son enfance et filleul de sa tante *Ive de Xhénemont*, est échevin de Soiron depuis 1423 et encore cité comme tel le 15 août 1459⁷⁹. Le 17 octobre 1455, il vend sa part de la dîme de Soiron, Xhendelesse et Falhez à Pirchon *Alard*, seigneur de Soiron⁸⁰. Il est en vie en 1465 mais non en 1487, laissant un fils, qui suit.

IV. Louis de CORNESSE, qui, en ladite année 1487, reporte la succession de ses parents à Bertrand, échevin de Soiron⁸¹. Habitant Herve vers 1510, il meurt avant le 19 février 1512⁸² et, le 20 mai 1520, on cite sa veuve *Ysabeal*⁸³. Ils ont eu trois enfants.

1. Jean Louys de CORNESSE, cité à la date susdite du 19 février 1512.

2. Agnès de CORNESSE, mariée le 20 mai 1520 à Louis fils d'Henri-Louis *de Cornesse*, que l'on a rencontré ci-avant⁸⁴. Elle est en vie le 15 avril 1560⁸⁵.

3. Jeanne de CORNESSE, citée aussi le 20 mai 1520.

Des recherches complémentaires dans les archives des cours scabinales concernées devraient permettre de poursuivre plus avant la descendance de *Rogier de Xhénemont*.

⁷⁵ *Ibid.*, reg. 1, f^{os} 16, 16v^o.

⁷⁶ *Ibid.*, reg. 2, f^o 14.

⁷⁷ *Ibid.*, reg. 2, f^o 32v^o.

⁷⁸ Cet Henri Louis *de Cornesse* est l'auteur d'une notable famille *Cornesse* perpétuée jusqu'à nos jours et qui a été étudiée par P. Coste, *Notes généalogiques pour servir à l'histoire de la famille Cornesse*, texte dactylographié et polycopié, (Verviers) 1979, 198 pages.

⁷⁹ *Cour de justice de Soiron*, reg. 1, f^o 13v^o, 60.

⁸⁰ *Ibid.*, reg. 1, f^o 60.

⁸¹ *Ibid.*, reg. 2, f^o 26.

⁸² *Cour de justice de la franchise de Herve*, reg. 2, f^o 9; *Cour de justice des échevins de Liège. Œuvres*, reg. 72; f^o 15.

⁸³ *Cour de justice de Fléron*, reg. 6, f^o 27.

⁸⁴ Cf. ci-avant note 78 et le texte qui l'introduit.

⁸⁵ *Cour de justice de Soiron*, reg. 4, f^o 194.